Image not found or type unknown

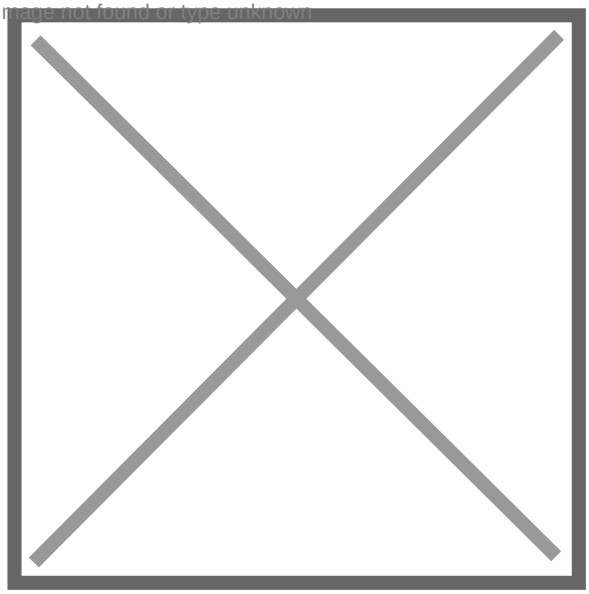

Location de vehicule utilitaire ,caution et accrochage!

Par **kiera**, le **27/11/2012** à **16:10**

bonjour voila nous sommes desesperer je n'ai aucune resources nous vivons a 3 sur le seul salire de mon conjoint je vous explique notre histoire nous avions louer chez super u pour 3 jours un camion de 11m3 et lors du retour du camion au magasin mon compagnon a eu un accrochage avec un tracteur a l arret sur la route! pas de temoins personne au alentour pas de fermier le tracteur n avais rien donc il n a pas fait de constat alors il a continuner a rammener le camion mais il avait arracher le retroviseur droit (il pendais!) se qui est venu casser la petite vitre droite aussi...nous avons donner une caution de 800e et il ont dis qu'il la gardais jusqu'a se qu'il sache pour combien de reparation il y avait a faire sur le camion jusque la pas de soucis!
mais en relisant le contrat de location j'ai vu qu'il nous ont pas proposer l'opion de 3jours de location dite option de limitation de depot de garantitil aurait fallu payer 30euro en plus pour avoir une garantit de depot de 100euro seulement!
ils se sont bien garder ne nous la proposer!
puije faire quelques chose contre ca?

et SURTOUT il ont mis 3semaine a nous envoyer la facture des reparations qui s eleve a 928 euro!!!
ont il le droit de m'envoyer qu'une copie de la facture???
et puis il est marquer 254 euro de peinture alors que il n'y avait normalement pas de trace sur la peinture sur le retour de la location c est juste marquer retour vehicule accidenté plus de retroviseur droit!
j ai donner 800 euro de caution et il me demande plus on il le droit????
sur le contrat de location il est stipuler
merci d 'avance pour votre reponse rapide j'ai recu la facture hier!!
mme charles

Par **chaber**, le **27/11/2012** à **16:52**

bonjour[citation]ont il le droit de m'envoyer qu'une copie de la facture??? [/citation]oui l'original étant nécessaire pour leur comptabilité.[citation]il est marquer 254 euro de peinture alors que il n'y avait normalement pas de trace sur la peinture sur le retour de la location c est juste marquer retour vehicule accidenté plus de retroviseur droit! [/citation]s'il s'agit d'un rétroviseur peint, il est normal de facturer.
[citation]j'ai vu qu'il nous ont pas proposer l'opion de 3jours de location dite option de limitation de depot de garantitil aurait fallu payer 30euro en plus pour avoir une garantit de depot de 100euro seulement!
ils se sont bien garder ne nous la proposer!
puije faire quelques chose contre ca? [/citation]
Il fallait lire le contrat avant de le signer.
De toutes façons, vu les circonstances, vous auriez dû payer les dommages.

Par **amajuris**, le **27/11/2012** à **16:57**

bjr,
vous auriez du faire un constat amiable.
facile d'incriminer les autres alors que selon votre message votre compagnon est responsable puisque je comprends qu'il est rentré dans un tracteur qui était à l'arrêt.
cdt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés